

4 Économie

Maîtrise des dépenses publiques

Le satisfecit du FMI

Maxime Serge MIHINDOU

Libreville/Gabon

En mission de contrôle de l'application du Plan de relance économique à Libreville, la délégation du Fonds monétaire international a exprimé sa satisfaction quant à la mise en œuvre de certaines recommandations liées, notamment, à l'apurement de la dette intérieure et extérieure ; mais également à la maîtrise de la masse salariale. Le Fonds a promis de débloquer d'ici la fin de l'année 2017, une enveloppe globale additionnelle de 361 milliards de francs, au titre du respect de ses engagements vis-à-vis du Gabon.

UNE mission du Fonds monétaire international (FMI), conduite par son chef de division Afrique, Alex Segura-Ubierno a eu une séance de travail, mardi dernier, avec le ministre d'Etat en charge du Budget et des Comptes publics, afin d'examiner les questions liées à la mise en œuvre de différents aspects du

Plan de relance de l'économie.

L'objectif principal de la mission était d'aider les autorités à évaluer le plus précisément possible la situation économique du pays.

Au menu des discussions figurait, notamment, la situation des créances et des actions prises par le gouvernement pour « soulager » ses créanciers extérieurs et intérieurs. L'échange a permis aux différentes parties de passer en revue les efforts que consent actuellement l'Etat pour apurer sa dette.

A ce sujet, les experts du FMI ont pris connaissance, avec intérêt, du règlement de 31 milliards de FCFA de la dette SEEG et ont encouragé le gouvernement à poursuivre dans cette voie.

Le ministre d'Etat a également informé ses hôtes qu'il mène actuellement, avec ses équipes, des actions visant à redéfinir le mode de comptabilisation des arriérés de l'Etat car, outre la dette liée à des prestations effective-



Photo : F.A.

Le ministre du Budget immortalisant sa rencontre avec les experts du FMI.

ment réalisées, il y a dans les comptes des écritures, qui correspondent en réalité à des mises à disposition de crédits de fonctionnement de certaines entités. Or, la mise à disposition de crédits, non utilisés, souvent comptabilisés dans les arriérés, peut fausser la perception que l'on a du stock des arriérés de paiement.

Les partenaires financiers ont rappelé au gouvernement la nécessité de maîtriser la masse salariale et de préserver les dépenses à caractère social. Une exigence, a rap-

pelé le ministre d'Etat, qui correspond avant tout à une préoccupation de l'Exécutif dans son ensemble.

Par ailleurs, en plus du social, le gouvernement a souhaité préserver les dépenses d'investissement qui connaîtraient une légère hausse en 2018, malgré le contexte particulièrement difficile.

Jean-Fidèle Otandault n'a pas manqué d'exprimer la gratitude du gouvernement vis-à-vis de ses partenaires techniques, non sans rappeler que l'Etat attend beaucoup

de la concrétisation de différents aspects du programme, notamment le décaissement effectif des montants promis pour permettre d'aller plus loin dans le règlement rapide de la dette.

A cet effet, le chef de mission du FMI a évoqué l'imminence de la mise à disposition, d'ici la fin de l'année, de 200 millions USD (115 milliards de francs) de la Banque africaine de développement, de 75 millions d'euros de l'AFD (49, 2 milliards de francs) et de 300 millions d'euros de la Banque mondiale (196,8 milliards de francs). Soit un appui budgétaire global de 361 milliards de francs.

Il est à rappeler que 131 milliards ont déjà été décaissés, mais ils sont loin de couvrir le montant de l'enveloppe prévue au titre de l'appui budgétaire pour l'année 2017.

PRIMES* Les membres de la Mission ont souhaité avoir des assurances du ministre d'Etat sur le financement des primes et l'incidence sur

le retour au travail dans les administrations concernées où lesdites primes ont été servies. Jean-Fidèle Otandault les a rassurés de ce que le financement du mécanisme est assis sur des recettes exceptionnelles et non pas budgétaires.

Sur ces recettes, qui sont variables et dépendent en particulier de pénalités, amendes et diverses sources préalablement identifiées, qui ne sont pas budgétaires, une quote-part devra être retenue par l'Etat et le reste sera reversé aux administrations concernées, pour récompenser leur performance et encourager le retour au travail effectif, en vue de garantir le financement des besoins de l'Etat.

Au terme des travaux, les membres du FMI ont exprimé leur satisfecit quant à la dynamique amorcée par le gouvernement pour la maîtrise des dépenses publiques et la préservation des dépenses à caractère social.

Insertion professionnelle des jeunes

Comilog s'aligne dans le contrat d'apprentissage

F.A.

Libreville/Gabon

LA Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog) et le Fonds d'insertion et de réinsertion professionnelle (Fir) ont signé, mardi dernier à Libreville, le Contrat d'apprentissage jeunesse, en présence du ministre en charge de l'Insertion professionnelle, Carmen Ndaot.

Ce contrat a pour but de permettre aux jeunes Gabonais diplômés ayant ou pas d'expérience professionnelle, d'en acquérir une au sein de la compagnie minière. Ainsi donc, la Comilog devra accueillir 12 jeunes par an pendant près de quatre(4) ans.

« Dans le métier que nous faisons, ce qui est reproché aux ressources que nous souhaitons contacter est le manque d'expérience. Nous



Photo : F.A.

Les différentes parties signant le Caj avec le ministre du Travail, Carmen Ndaot.

avons la possibilité, par la mise en place de ce mécanisme, de pouvoir permettre à ces jeunes diplômés, avec ou sans expérience, de bénéficier d'une expérience avérée. Et pour nous, c'est un mécanisme assez important, dans la mesure où c'est un levier de recrutement non négligeable car, au travers de ce mécanisme, on pourra identifier de potentielles recrues pour la Comi-

log », a déclaré Alex Fouty. Selon ce dernier, cette première cuvée sera répartie essentiellement dans les besoins liés aux industries et à la mine. « Les stagiaires pourront être répartis dans l'activité opérationnelle liée à l'extraction de la mine, au métier de la mine, aux métiers de transformation de l'industrie et aussi aux activités supports », a-t-il précisé.



Photo : F.A.

Échange de documents après la signature du CAJ entre le FIR et la Comilog.

Étant aujourd'hui à son 63e contrat, le directeur général de l'Office national de l'emploi (ONE), Hans Landry Ivala, a indiqué que plus de 1000 stagiaires bénéficient de ces conventions. « Nous avons un certain nombre de stagiaires dont les contrats ont été transformés en CDD (Contrat à durée déterminée, ndlr). Notre partenaire de l'Union gabonaise de

banque (UGB) nous a bien indiqué que sur les 44 stagiaires qu'ils ont pris, 9 ont vu leurs contrats convertis en contrats à durée déterminée. Nous rappelons aussi que parmi certains partenariats que nous avons signés, dès le départ, il y avait déjà des perspectives d'embauche. C'est le cas de la Setrag, de la Société du patrimoine et des quatre sociétés du groupe

Foberd », a indiqué Hans Landry Ivala.

Le ministre, pour sa part, a félicité les agents de l'ONE pour leur dynamisme. « Je vous demanderai toujours plus de résultats, allant dans le sens de la lutte contre le chômage, la précarité et l'exclusion sociale. Des préoccupations de la politique du plein-emploi que prône M. Emmanuel Issoze Ngondet, Premier ministre, chef du gouvernement », a souligné Carmen Ndaot.

Rappelons que la Comilog fait partie des entreprises qui fournissent des efforts en matière de formation d'employabilité des jeunes gabonais. On peut citer à ce titre, entre autres, la création de l'Ecole de mines et de la métallurgie de Moanda dont la première cuvée de techniciens et d'ingénieurs est attendue sur le marché du travail en février 2018.

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 26/10/2017				VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSISERS		
DEV	FIXING			DEV	CFA	en date du		
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA					
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957			
USD	1,1785	1USD =	556,603	1 USD	576,084	CAC 40	26/10/2017	5 404,54
CAD	1,4963	1CAD =	438,386	1 CAD	461,838	DOW JONES	26/10/2017	23 424,75
JPY	134,4100	1JPY =	4,880	100 JPY	507,489	BRENT (IPE) US Dollars/Baril 26 Octobre 2017: 58,41		
GBP	0,8888	1GBP =	738,001	1 GBP	770,441			
CHF	1,1690	1CHF =	561,127	100 CHF	58 826,04			
ZAR	16,2970	1ZAR =	40,250	100 ZAR	4 185,53			
MAD	11,1341	1MAD =	58,914	1 MAD	61,26			
CNY	7,8317	1CNY =	83,757	1CNY	86,27			
KES	122,2600	1KES =	5,365	1KES	5,53			

CHANGEMENTS

Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>